



ASSEMBLEE GENERALE

DU JEUDI 26 MARS 2015



► PRESENTS :

Prénom NOM		REGION
Jacques ARGAUD		Bretagne
Pierre-Henri BERNARD		Rhône-Alpes
Vincent BORIE		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Catherine CARQUEVILLE	4 pouvoirs	Rhône-Alpes
Marie-Thérèse CAYSAC-BENEZECH		
Michèle CHAZAL		Bourgogne
Véronique CHORON-PELLICIER		Alsace
Alain COCHET (VP)	1 pouvoir	Rhône-Alpes
Christian DAUDRÉ	1 pouvoir	Individuel Ile-de-France
Alain DELCOURT (VP)	1 pouvoir	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Philippe DEMAILLY		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Stéphane DEMYTENAERE		
Philippe DEPRICK		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
François-Xavier DESERT		Poitou-Charentes
Jean-Pierre DEVAUX		Individuel Centre
Jean-Marc DHOUAILLY (SG)	2 pouvoirs	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Alain FERAILLE		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Daniel GERMOND		
Isabelle GRIMMER		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Jean-Marie GUILLOU		
Liliane IDOUX	2 pouvoirs	Ile-de-France
Michel JEMMING (P)	26 pouvoirs	Alsace
Xavier LALIEU (T)	1 pouvoir	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Jean-Luc LEGRAND		Bretagne Pays-de-Loire
Philippe LEGROS	4 pouvoirs	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Serge LEMESLIF		Ile-de-France
Jean-Jacques LIEN		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Jean-Xavier LOURDEAU		Ile-de-France
Mireille MOUSSY	2 pouvoirs	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Gwladys NORTON DANAY-DE-MARCILLAC		Guyane
Patrick PARTOUCHE		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Christophe PETIT		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Jacques POMPEY	(honoraire)	Aquitaine
	3 pouvoirs	
Michel PONTAILLIER		Individuel Centre
Françoise RIEU-MOUNJE	3 pouvoirs	Languedoc-Roussillon
Philippe RIVOIRARD	3 pouvoirs	Ile-de-France
Jean-Marie ROUVRAY	(honoraire)	Individuel Centre
Eric SCHNELLER		Bretagne-Pays-de-Loire
Chahrazad TOMA VASTRA		Ile-de-France
Tony VELGE		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Philippe WITT	3 pouvoirs	Midi-Pyrénées

Soit 41 présents, dont 2 honoraires = 39 membres à voix délibérative.

► ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel ADAM (pouvoir à Jemming), Philippe ALBINET (p. à Jemming), Alain ALEXANDRE (p. à Jemming), Michel ALLUITTE (p. à Dhouailly), Michel BARRIOS-LACOMA (p. à Carqueville), Renaud BELLIERE (p. à Jemming), Nicolas BONAFÉ (p. à Rieu-Mounje), Pierre BONNAUD (p. à Jemming), Françoise BRISARD (p. à Jemming), Marie-Pierre CARINI LAFFON (p. à Pompey, voix consultative), Jean-Baptiste CARRERE (p. à Jemming), Philippe CHARLET (p. à Legros), Jean-Pierre CLERC (p. à Jemming), Gérard COULOMBEL (p. à Jemming), Jean-Noël DAVALLET (p. à Cochet), Guillaume DE MONTRICHARD (p. à Rivoirard), Régis DEHAYS (p. à Jemming), Jacques DELMOTTE (p. à Laliu), Jacques-Yves DELOBELLE (p. à Dhouailly), Marie-Françoise DOUANNE-CUIGNET (p. à Moussy), Pierre ELDIN (p. à Delcourt), Thierry FRANCK (p. à Jemming), Henri GOLSTAIN (p. à Rivoirard), François GRENADE (honoraire, p. à Jemming), Pascal GROSSET (p. à Carqueville), Jean-Luc GUFFROY (p. à Carqueville), Philippe GUITTARD (p. à Jemming), Elian INISAN (p. à Witt), Didier JOUSSET (p. à Jemming), José KHORSI (p. à Witt), Alain KUMMER (p. à Jemming), Joseph-Jean LABADIE (p. à Jemming), Christian LARCHER (p. à Jemming), Guy LE GUERN (p. à Jemming), Martine LIEN-BOWANTZ (p. à Jemming), Francis LONGUEPEE (p. à Idoux), Henri MALLAC (p. à Jemming), Daniel MARIEN (p. à Jemming), Quitterie MARQUEZ (p. à Witt), Christine MATHIEU (p. à Jemming), Michel MONTAIGNE (p. à Legros), Béatrice MOTTEZ-BOUFOUD (p. à Legros), Jacques ORTH (p. à Jemming), Daniel PALLOTTA (p. à Jemming), Catherine PERRIN LABEUR (p. à Rieu), François PINAULT (p. à Jemming), Denis POMPEY (p. à Pompey, voix consultative), Jean-Christophe POTEZ (p. à Jemming), Jérôme PRUVOST (p. à Moussy), Daniel REGNAULT (p. à Daudré), Daniel RUET (p. à Carqueville), Jacques SINAY (p. à Rivoirard), Sophie SOULIER (p. à Legros), Sylvie THIENOT (p. à Idoux), Bernard VAYSSIERE (p. à Pompey, voix consultative), Jean ZACHAREWICZ (p. à Rieu-Mounje).

*Précisions importantes : Les pouvoirs en blanc sont attribués au président. Ne sont pris en compte que les pouvoirs délivrés nominativement à un membre actif présent physiquement à l'assemblée et signé de la main de celui qui donne pouvoir. **Ont ainsi été écartés** les 3 pouvoirs donnés à un membre honoraire bien que présent physiquement à l'assemblée ; un membre honoraire n'étant pas actif, ces pouvoirs sont sans effet. Seuls 53 pouvoirs ont été retenus.*

Soit 53 pouvoirs donnés à des membres à voix délibérative présents.

► OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président, Michel JEMMING, accueille les membres de l'assemblée, les remercie de leur présence, et déclare ouverte l'Assemblée générale 2015 du CNEAF.



► DECOMPTE DES POUVOIRS ET VERIFICATION DU QUORUM :

Le Règlement intérieur précise en son article 5.1.2.A que l'assemblée ne délibère que si le quart de ses membres, présents ou représentés, est réuni. A l'ouverture de l'Assemblée générale, les membres ayant voix délibérative, c'est à dire les membres actifs (hors honoraires) à jour de leur cotisation 2014 sont au nombre de 210. Le quorum est donc fixé à 53 membres présents ou représentés.

Le décompte des présents actifs (39) et des pouvoirs valides (53) fait apparaître un total de 92. Le quorum est donc largement atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

► RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL :

Le secrétaire général, Jean-Marc DHOUAILLY, donne lecture du rapport d'activités du collège national et des collèges régionaux :

► MEMBRES 2014 :

Au 31 décembre 2014, nous étions en principe 231 membres, dont 6 membres honoraires, mais 21 cotisations sont restées impayées à ce jour (dont plusieurs démissions tardives), ce qui ramène le nombre réel de membres à 210.

Compte tenu des nouvelles demandes d'adhésion, des démissions et radiations, nous sommes potentiellement 225 à la date de la présente AG (sous réserve du paiement des cotisations).

► REUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois :

- le 23 janvier 2014 ;*
- le 26 septembre 2014.*

Le Bureau s'est réuni 3 fois :

- le 27 mars 2014 ;*
- le 18 juin 2014 ;*
- le 19 novembre 2014.*

► ASSEMBLEE GENERALE 2014 :

Lors de cette assemblée, ont été proclamés les résultats des élections au conseil d'administration. Outre la réélection de Claude BUCHER (Alsace), Michel JEMMING (Alsace), Bernard VAYSSIERE (Aquitaine), et Jacques ARGAUD (Bretagne), ont été nouvellement élus Jean-Luc LEGRAND (Bretagne), Eric SCHNELLER (Bretagne), Elian INISAN (Midi-Pyrénées), Quitterie MARQUEZ (Midi-Pyrénées), Véronique CHORON-PELLICIER (Rhône-Alpes). Par ailleurs, suite à la démission d'Alain CABANNE (Ile-de-France), c'est François RIVOIRARD qui l'a remplacé au conseil d'administration.

Serge LEMESLIF et Chahrazad TOMA-VASTRA ont été reconduits présidents respectivement des sections "judiciaires" et "conseils".

Au cours de cette assemblée générale, plusieurs décisions votées par le conseil d'administration ont été entérinées, notamment :

- la cotisation nationale est désormais votée par l'assemblée générale pour l'année N+1 : la cotisation 2015 est donc connue de tous depuis le 27 mars 2014 ;*
- le règlement intérieur a été révisé et harmonisé.*

► LES TABLES-RONDES NATIONALES JURISPRUDENTIELLES :

Chahrazad TOMA VASTRA, Chargée de mission des TRNTJ, a géré en 2014 l'organisation de quatre tables rondes (avec une moyenne de 41 participants) :

- 144^{ème} TRNTJ le 23 janvier (34 personnes) : Retours d'expériences sur les bâtiments performants.*
- 145^{ème} TRNTJ le 27 mars (49 personnes) : L'expert et son assistant.*
- 146^{ème} TRNTJ le 18 juin (24 personnes) : Isolation thermique par l'extérieur et sécurité incendie.*
- 147^{ème} TRNTJ le 27 septembre (57 personnes) : La dématérialisation des échanges en expertise.*

Il est rappelé que, depuis la 146^{ème} TRNTJ de juin 2014, les tables rondes sont gratuites pour les collégiens à jour de leur cotisation et que tous les comptes rendus de ces TRNTJ sont téléchargeables gratuitement sur le site cneaf.fr.

► **LES ACTIVITES REGIONALES :**

Sont parvenues au secrétariat, les informations suivantes :

- En région Alsace :
 - dans le cadre des réunions dites “Expert-café”, gratuites, d'accès libre, suivis sans obligation d'un déjeuner, qui réunissent dans une brasserie différente à chaque fois des experts construction, des avocats et parfois des magistrats : en 2014 :
 - le 21 mars sur “les désordres liés à la ventilation mécanique”,
- En région Aquitaine, trois modules de formation à la médiation avaient été programmés mais n'ont pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.
- En région Bretagne,
 - un colloque à Rennes le 11 janvier sur le thème : “Permis et interdit de construire”.
 - une réunion à thème :
 - le 04 mars, investigations techniques ;
- En région Ile-de-France, le “bistrot-expert” réunit chaque premier mardi du mois (sauf en août) des experts et des magistrats.
- En région Languedoc-Roussillon : Le CREA a organisé :
 - le 6 mars (4 collégiens) : projets 2014/2015 : a) communication. b) règlement intérieur. c) montage d'une publication du congrès de Nîmes. d) organisation de tables rondes, le principe général, les thèmes pressentis, le calendrier. e) organisation de la formation au CREALR. f) organisation d'une formation d'une journée sur le thème « les antagonismes de la réglementation ». g) publication des bulletins de Jacques POMPEY. h) organisation du premier point d'actualité thème l'amiante ; date prochaine réunion le 24 avril.
- En région Nord – Pas-de-Calais / Picardie, le colloque annuel de mars n'a pas eu lieu en raison du congrès d'octobre. L'activité du groupe a principalement tourné autour de la préparation de ce 46^{ème} congrès, notamment pour les 10 collégiens les plus impliqués qui se sont réunis à de nombreuses reprises.
Pour l'ensemble du groupe, il y a eu :
 - le 14 janvier : échanges libres autour de cas d'expertises ;
 - le 18 février : rencontre avec le vice président du TGI de LILLE chargé de la chambre construction, à propos du rapport d'expertise ;
 - le 25 mars : préparation du congrès ;
 - le 15 avril : assemblée générale à LEWAERDE, avec repas sur place et visite du centre historique minier ;
 - le 13 mai : rencontre dans les bureaux de SOCOTEC avec un exposé sur la pollution des sols ;
 - les 9 et 10 octobre : 46^{ème} congrès du CNEAF à LILLE ;
 - le 18 novembre : exposé d'une collégienne et d'un avocat sur les dommages intermédiaires ;
 - le 16 décembre : intervention d'un ingénieur de la société EIFFAGE à propos des bétons et de leur pathologie.

Le CREA a organisé par ailleurs une visite d'immeuble :

- le 17 juin : visite, commentée par l'architecte maître d'œuvre, du bâtiment TERRADEO, réalisation BBC.
- En région Midi-Pyrénées : Les collégiens se réunissent le dernier mercredi du mois. Les thèmes abordés :
 - des échanges libres à propos de cas d'expertise ;
 - une intervention de GEOSEC ;
 - une rencontre avec un magistrat ;
 - la préparation du VIII^{ème} rendez-vous jurisprudentiel (qui a eu lieu début 2015) ;
- En région Rhône-Alpes : Le collège régional de Rhône Alpes se réunit régulièrement sur convocation une fois par mois. C'est l'occasion pour une dizaine de membres (en moyenne) d'assister à partir de 18 heures 30 à une séance de travail qui se déroule toujours selon le même rythme. La réunion commence par l'exposé préparé par l'un des collégiens. Le thème choisi au préalable concerne généralement un sujet d'ordre administratif, technique ou judiciaire. Puis, chaque collégien, en butte à des difficultés sur une expertise, expose ses problèmes qui sont ensuite débattus par l'ensemble des présents. Les séances de travail se terminent généralement autour d'une table vers 23h30.
 - Réunion du 30 janvier : Préparation de la formation des experts confirmés avec de la cour d'appel de Grenoble. La présidente a fait un topo sur la norme NF P 03 001.
 - Réunion du 13 février : Présentation du collège aux nouvelles adhérentes. Un topo sur les garanties biennale et décennale a été diffusé à l'ensemble des présents.
 - Réunion du 13 mars : Derniers ajustements des journées de formation qui se dérouleront au tribunal de Grenoble.
 - Les formations du CNEAF des 10 et 11 avril ont remplacé la réunion mensuelle.
 - Réunion du 22 mai : AG avec rapport de la présidente et rapport financier de la trésorière. Compte rendu de la présidente sur la dernière réunion du CNEAF à Paris ainsi que celui de l'AG de la compagnie des experts de Grenoble. Préparation du thème de l'intervention de Me Balme à notre prochaine réunion.
 - Réunion du 26 juin : Exposé de Me Balme sur les assurances (DO, CNR, TRC, RC, etc.)
 - Réunion du 18 septembre : Organisation du transport à Lille pour le prochain congrès.
 - Réunion du 23 octobre : Compte rendu du congrès de LILLE par Michel BARRIOS et Catherine VERHEUGEN.
 - Réunion du 27 novembre : Pascale Le Gall expose le principe OPALEXE.
 - Réunion du 18 décembre : Compte rendu de la présidente qui a assisté en compagnie de sept membres du collège à la conférence sur la dématérialisation organisée par la cour d'appel. Repas de fin d'année.

► LE CONGRES DE LILLE :

Le 46^{ème} congrès du CNEAF s'est déroulé près de Lille, à Marcq-en-Barœul, les 09 et 10 octobre 2014, sur le thème « Le vieillissement du bâti ». C'est la seconde fois que le Collège régional Nord-Pas-de-Calais-Picardie a organisé ce congrès. Le précédent avait eu lieu en 2002 sur le thème « Santé et architecture ». Il s'est terminé le samedi 11 octobre par une visite du Lille ancien, ... sous une pluie battante pour ne pas faillir à sa réputation.

Pour la troisième année consécutive, le congrès est bénéficiaire (environ 21 000.00 €, avant rétrocession au Collège NPCP).

Au total, 206 personnes ont assisté ou participé à ce congrès :

- 75 collégiens (1/3 des membres) ;*
- 26 non-collégiens (architectes, experts, ingénieurs, enseignant,...) ;*
- 3 magistrats ;*
- 3 avocats ;*
- 18 participants à la demi-journée du vendredi, dont 9 avocats ;*
- 19 intervenants (non compris les 3 collégiens intervenants), dont 2 magistrats, 7 avocats, 3 architectes, la présidente du CROA, 1 philosophe, la MAF, l'AQC, ... ;*
- 34 personnes représentant les 16 exposants (pour 13 stands payants) ;*
- 28 accompagnants ;*

La synthèse de ce congrès est en cours de rédaction. C'est Philippe LEGROS qui a accepté de se charger de cette lourde tâche.

► LES FORMATIONS :

Les formations ont été assurées par Jacques ARGAUD et Eric SCHNELLER.

- 29 et 30 janvier 2014 à Paris : formation initiale à l'expertise : 6 stagiaires.*
- 10 avril 2014 à Grenoble : formation perfectionnement (niveau 2) : 12 stagiaires.*
- 11 avril 2014 à Grenoble : les investigations techniques : 13 stagiaires.*
- 03 et 04 juin 2014 à Paris : formation initiale : 8 stagiaires.*
- 17 juin 2014 à Paris : formation perfectionnement (niveau 2) : 6 stagiaires.*
- 18 juin 2014 à Paris : formation à l'expertise administrative pour experts confirmés : 17 stagiaires.*
- 19 et 20 novembre 2014 à Paris : formation initiale : 13 stagiaires.*
- 21 novembre 2014 à Paris : les investigations techniques : 13 stagiaires.*

Le succès de ces formations ne se dément pas, et elles continuent à être une ressource importante pour le CNEAF puisqu'elles sont toujours largement bénéficiaires : environ 35 000.00 €.

Elles sont également un vivier de nouvelles adhésions au CNEAF.

► LES PUBLICATIONS :

• Les CAHIERS DE LA PROFESSION (revue de l'Ordre National qui paraît trois fois par an, parfois 4), diffusée à tous les architectes :

- le CNEAF y dispose d'une page intitulée « Chronique du CNEAF ». En 2014, le thème était imposé, en relation avec le thème général de la revue et tournait autour des permis de construire. Trois articles ont paru en 2014 :*
 - 1^{er} trimestre / n°49 : Permis de construire et trouble anormal de voisinage (rédigé par Michel JEMMING).*
 - 2^{ème} trimestre / n°50 : Le permis d'aménager (rédigé par Jean-Marc DHOUAILLY sur la base d'un recueil de jurisprudence de Jacques POMPEY).*
 - 3^{ème} – 4^{ème} trimestre / n°51 : Permis de construire, les pièces à fournir : écueils et jurisprudence (rédigé par Jean-Marc DHOUAILLY sur la base d'un recueil de jurisprudence de Jacques POMPEY).*

La page qui nous est confiée est l'occasion de donner dans un encadré le programme des activités du CNEAF : TRNTJ, congrès, formations... et on constate que ces annonces sont efficaces, notamment pour recruter des stagiaires.

• La REVUE EXPERTS : 6 numéros parus en 2014 ; Guillaume de MONTRICHARD fait partie du comité de rédaction et se charge des relations entre le CNEAF et la revue. Cette année, aucun article émanant d'un collégien n'a paru.

Dans les rubriques "informations" et « reportages-enquêtes-synthèses », la revue Experts communique régulièrement des renseignements sur nos activités :

- Elle a annoncé dans le n°114 de juin 2014 et le n°115 d'août 2014 le 46° congrès sur le "vieillessement du bâti".
- Elle a publié, dans le n°116 d'octobre 2014, une page entière sur la 147° TRNTJ à propos de la dématérialisation des échanges en expertise judiciaire.
- Elle a également publié dans le n°117 de décembre 2014 deux pages entières sur le 46° congrès, sorte de synthèse de la synthèse rédigée par Philippe LEGROS.

Il n'est pas inutile de rappeler que la revue EXPERTS est largement connue des experts d'autres disciplines et des magistrats (lors des demandes quinquennales de renouvellement d'inscription sur les listes d'experts, la mention : « je suis abonné à la revue Experts » est souvent bien appréciée de la commission).

• Le BULLETIN DU CREA AQUITAINE, bulletin bimensuel rédigé par Jacques POMPEY et diffusé à tous les collégiens par courrier électronique.

► LES CONTACTS PRIS PAR LE CNEAF en 2014 :

- Michel JEMMING a représenté le CNEAF aux vœux de la CFEC et aux rencontres de Justice-Construction le 12 février.
- Philippe WITT a représenté le CNEAF aux vœux de l'Agence Qualité Construction et Chahrazad TOMA VASTRA et Guillaume de MONTRICHARD ont participé au 16^{ème} rendez-vous de l'AQC.
- Michel JEMMING a poursuivi les contacts avec la CEA-CAP, dont le président, Patrick JEANDOT, est intervenu à la 147^{ème} TRNTJ sur la dématérialisation des échanges en expertise.
- Il a assisté le 04 juin à l'Assemblée générale de la Revue Experts.
- Il a également participé au colloque du CEJIB le 23 juin.
- Le 26 mai, Michel JEMMING et Mireille MOUSSY ont rencontré les membres du conseil régional Ile de France de l'Ordre des architectes.
- D'excellentes relations sont entretenues avec la Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Paris, dont Serge LEMESLIF est le président.



François-Xavier LOURDEAU précise que nous avons également de bonnes relations avec le CNCEJ, dont le CNEAF n'est pas membre ⁽¹⁾. Jacques POMPEY souligne qu'il a toujours été partisan de l'éclatement du CNEAF en deux compagnies, l'une judiciaire, l'autre de conseils, regroupées dans une fédération (FNEAF ?), ce qui aurait permis à la section judiciaire d'adhérer au CNCEJ. La question est posée des relations qui avaient été initiées avec la compagnie nationale des experts architectes judiciaires, la CNAEJJA (qui est membre du CNCEJ). Michel JEMMING indique que cette compagnie ne fonctionne toujours pas normalement, qu'il n'y a eu aucune assemblée générale ni aucune activité, et que les architectes sont finalement très mal représentés au CNCEJ (contrairement aux médecins et aux experts-comptables) ; la question a fait l'objet d'un échange vif, devant Marc TACCOEN, président du CNCEJ ⁽²⁾, entre Michel JEMMING et Michel COULANGE, président de la CNAEJJA et administrateur du CNCEJ.

Les relations avec le collège PACA sont au point mort. Le collège PACA sera officiellement invité au congrès de BEAUNE pour une ultime tentative de rapprochement. Alain DELCOURT fait observer qu'un appel de cotisation à la CNAEJJA a été diffusé par mail récemment sur un papier à en-tête du collège PACA (!).

Le rapport moral est mis aux voix : quitus est donné au secrétaire général, à l'unanimité.

► RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Le bilan financier de l'année 2014 a été diffusé à tous les membres par courrier électronique une semaine avant l'assemblée générale.

Le trésorier, Xavier LALIEU, commente le compte de résultat 2014 :

Trésorerie :

Au 25/03/14

<i>Compte courant (601) :</i>	<i>32 583,50</i>
<i>Livret association (602) :</i>	<i>76 182,07</i>
<i>Livret A (605) :</i>	<i>25 764,01</i>
<i>Compte courant Congrès 2013 (606) :</i>	<i>2 392,41</i>
<i>Portefeuille :</i>	<i>33 881,61</i>

Au 25/03/15

<i>Compte courant (601) :</i>	<i>91 424,07</i>
<i>Livret association (602) :</i>	<i>77 258,86</i>
<i>Livret A (605) :</i>	<i>26 059,06</i>
<i>Compte courant Congrès 2012 (606) :</i>	<i>26 577,04</i>
<i>Portefeuille :</i>	<i>33 901,44</i>

Le CNEAF compte 231 adhérents en 2014 (226 adhérents en 2013).

Nous avons rentré : 210 cotisations (+1 par rapport à 2013)

21 retardataires pour 2014 n'ont pas réglé (+4 par rapport à 2013).

En détail :

- Alsace : 15 membres – 15 cotisations rentrées*
- Aquitaine : 11 membres (-8) – 9 cotisations rentrées – 2 impayés au 31/12*
- Bretagne : 32 membres (+4) – 28 cotisations rentrées – 4 impayés au 31/12*
- Ile de France : 28 membres (-2) – 28 cotisations rentrées*

¹) Le CNEAF, étant un collège d'experts qui ne sont pas uniquement judiciaires, ne peut être membre du Conseil national des compagnies d'experts de justice.

²) Maintenant ancien président, le nouveau président élu le 19 mars 2015 est Didier FAURY, Expert-comptable à Paris.

- Languedoc : 10 membres (-2) – 9 cotisations rentrées – 1 impayé au 31/12
- Midi-Pyrénées : 24 membres (+2) – 21 cotisations rentrées – 3 impayés au 31/12
- Nord-PdC-Picardie : 46 membres (+4) – 43 cotisations rentrées – 3 impayés au 31/12
- Rhône-Alpes : 12 membres (+2) – 12 cotisations rentrées
- Individuels : 53 membres (-2) – 45 cotisations rentrées – 8 impayés au 31/12

Soit un total de : **47 715 Euros.** (- 390 Euros - PM : 48 105 Euros en 2013)

Subventions :

Nous avons reçu le 04/11/14, la subvention 2014 de la **MAF** : 15 500 Euros

Nous avons reçu le 08/09/14, la subvention 2014 du **CNOA** : 12 000 Euros

Total des subventions : **27 500 Euros** (- 3 000 Euros - PM : 30 500 Euros en 2013)

Produits :

A la date du 31/12/14, les produits enregistrés sont de : **209 904,84 €**
(8 107,67 € de plus que l'année passée)

Nous avons budgété à la dernière AG : 174 000 € de recettes.

Plusieurs causes pour expliquer cette hausse des produits :

Le congrès : + 17 670 € (72 670 € par rapport au prévisionnel de 55 000 €)

Les formations : + 17 513 € (57 513 € par rapport au prévisionnel de 40 000 €) (en baisse par rapport à 2013 : - 11 287 €)

Ces bons résultats compensant les objectifs non atteints :

Les cotisations : inférieures au prévisionnel de 49 000 € (-1 285 €)

Les subventions : inférieures au prévisionnel de 30 500 € (- 3 000 €)

Charges d'exploitation :

A la date du 31/12/14, les charges enregistrées sont de : **155 123,65 €**

Les charges sont en hausse de 13,73% (+ 18 727,38 €).

Hausse qui se justifie par les frais liés à l'organisation du congrès de Lille, plus onéreux que celui de Paris, les frais liés aux formations plus nombreuses.

Elles restent cependant inférieures au prévisionnel annoncé à L'AG de l'année dernière.

Les charges ont été contenues dans les prévisions notamment pour :

- Le congrès : 55.553 € pour 55 000 € prévus
- salaires et traitements : 28 598 € pour 28 000 € prévus
- charges salariales : 13 480 € pour 22 000 € prévus
- charges diverses : 57 503 € pour 57 000 € prévus

Formation :

8 formations en 2014. (+2 par rapport à 2013)

- Paris en janvier (formation initiale) - 6 stagiaires
- Grenoble en avril (formation niveau 2) - 12 stagiaires
- Grenoble en avril (investigations techniques) – 13 stagiaires
- Paris en juin (formation initiale) – 8 stagiaires
- Paris en juin (formation niveau 2) - 6 stagiaires
- Paris en juin (formation expertise administrative experts confirmés) – 17 stagiaires
- Paris en novembre (formation initiale) – 13 stagiaires

- *Paris en novembre (investigations techniques) – 13 stagiaires*

27 stagiaires ont été formés en formation initiale, soit -9 par rapport à 2013

44 stagiaires ont été formés aux investigations techniques et niveau 2, soit +10 par rapport à 2013

17 stagiaires ont été formés à l'expertise administrative pour expert confirmé (formation nouvelle en 2014)

*Le résultat net pour la formation en 2014 est **35 903 €** (il était de 52 183 € en 2013). Cela reste un bon résultat malgré une baisse par rapport à 2013 (- 16 278 €).*

Plus de stagiaires, mais produits financiers moindres :

=> Explication : Coût de la formation initiale : 1 600 €

Coût des autres formations : 300 et 400 €

A nouveau, le retour des formations pour le Collège participe largement au bon résultat de cette année 2014.

Congrès :

Le Congrès de LILLE, pour lequel il convient de féliciter les organisateurs de leur investissement qui s'est transformé en une brillante réussite.

Produits

Inscriptions : 44 840 € (71 participants CNEAF + 28 autres + 5 invités)

Les A côtés : 6 150 € (formation du vendredi 19 p, visites et diner de gala)

Exposants : 21 530 €

Subvention : 0 €

Autres : 110 €

*Soit un total de **72 630 €***

(+ 17 630 € par rapport à la somme budgétée en 2013)

Ce montant est à rapprocher de celui du congrès de Nîmes : 56 600 € (2 jours)

*Charges : **51 582 €***

Comme pour les années précédentes, charges parfaitement maîtrisées par les organisateurs. Soit un solde bénéficiaire de 21 048 € dont le résultat net comptable est de 17 116 €

Il est à noter qu'une réversion de 20% de ce résultat, limitée au montant des cotisations perçues du Collège Régional organisateur, sera faite à ce dernier, suivant la motion présentée au CA du 1^{er} février 2013. Le montant de cette réversion suivant le bilan comptable sera donc de 4 279 €.

Proposition de budget pour 2015

Le compte résultat pour 2014 fait ressortir un total des produits de : 209 904,84 €

et un total de charges de : 155 123,65 €

Soit un résultat net bénéficiaire de : 54 781,19 €

Ce résultat est à rapprocher :

- du résultat déficitaire de 2011 : - 36 426,54 €.

- du résultat bénéficiaire de 2012 : + 24 201,40 €

- du résultat bénéficiaire de 2013 : + 65 400,96 €

=> L'équilibre financier est donc largement maintenu.

Les ressources :

Cotisations : 48 000 € (- 1 000 par rapport au budget prévisionnel de 2014)

Subventions : 27 000 € (- 3 000 par rapport au budget prévisionnel de 2014)

Congrès de BEAUNE : 50 000 € (soyons prudent et confiant dans la réussite de cette manifestation)

Formation : 50 000 € (soyons confiant sur la lancée des deux dernières années)

Soit un total de : **175 000 euros.**

PREVISIONNEL 2015	<i>général</i>	<i>congrès</i>	<i>formation</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Ressources</i>	<i>75 000</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>	<i>175 000</i>
<i>Charges diverses, trntj , ag ; fonctionnement</i>	<i>57 000</i>	<i>55 000</i>	<i>25 000</i>	<i>137 000</i>
<i>Salaires bruts</i>	<i>31 000</i>			<i>31 000</i>
<i>Charges sociales</i>	<i>19 000</i>			<i>19 000</i>
RESULTAT PREVISIONNEL	- 32 000	-5 000	25 000	-12 000,00

Objectifs :

Toujours poursuivre la valorisation de nos frais de fonctionnement au plus juste.

Valoriser certaines régions qui perdent des collégiens.

Aider à la création de nouveaux collèges régionaux en regroupant les membres individuels.

Maintien pour l'année 2015 de la suppression des frais de participation aux TRNTJ pour les Collégiens ayant acquitté leur cotisation annuelle.

Nota : Cette suppression, selon les résultats des années à venir, pourra être remise en question.

Résolution sur l'affectation de l'excédent 2014

Il est proposé à l'Assemblée une première résolution visant à affecter la totalité de l'excédent d'un montant de **54 781,19 €** au **fond de réserve** que constitue le compte Association 0010607602 (il s'agit d'un compte ouvert en son temps par le Collège pour préparer financièrement le départ à la retraite de Madame Sylvie VAVASSEUR).

Résolution sur l'affectation de l'excédent 2013

Il est encore proposé à l'Assemblée une seconde résolution visant à affecter également en réserve les fonds propres de l'Association au précédent bilan, soit la somme de **65 400,90 €**.

Le fond de réserve ainsi constitué d'un montant de **120 182,09 €** pourra servir à financer des actions dans le cas où il n'y aurait pas d'excédent les années suivantes.

Isabelle GRIMMER pose la question de savoir si le collège peut encore, avec 120 000.00 € de réserves, garder le statut d'association. Eric SCHNELLER précise que les bénéfices et l'épargne doivent être affectés à des projets particuliers (réserves en prévision de coûts sociaux, d'investissements différés, d'actions particulières, ...). Michel JEMMING rappelle que notre association ne fonctionnerait pas sans la présence d'un permanent salarié, et Xavier LALIEU que les années financièrement difficiles l'ont été aussi en raison des indemnités importantes versées à Sylvie VAVASSEUR lors de son départ en retraite.

Il convient donc d'être prudent pour l'avenir, mais des investissements sont quand même prévus : la rénovation du site internet.

Catherine CARQUEVILLE suggère que la bonne santé financière du collège permette aussi de mieux accueillir les collégiens lors de l'AG, ...par un petit déjeuner par exemple.

Le rapport financier est mis aux voix : Quitus est donné au trésorier, à l'unanimité.

La résolution sur l'affectation de l'excédent 2014 au fonds de réserve est mise aux voix : elle est acceptée à l'unanimité.

La résolution sur l'affectation des fonds propres de l'association au fonds de réserve est également mise aux voix : elle est acceptée à l'unanimité.

La réversion de 20% du bénéfice du congrès de Lille au CREA du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, soit 4 279.00 €, est actée par la présente assemblée générale.

► FIXATION DE LA COTISATION 2016 :

Compte tenu des bons résultats de ces trois dernières années, Xavier LALIEU fait la proposition suivante :

Proposition de cotisation pour l'année 2016 : **Cotisation inchangée**

<i>Cotisation CNEAF membre actif :</i>	245.00 €
<i>Cotisations réduites :</i>	
<i>. membre honoraire : 10 % de la cotisation :</i>	25.00 €
<i>. stagiaire ayant suivi la formation à l'expertise du CNEAF : (la première année uniquement).</i>	125.00 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Chaque CREA peut fixer dès maintenant sa cotisation 2016, et lancer ses appels de cotisations dès le 1^{er} janvier 2016. Conformément au règlement intérieur, modifié par le conseil d'administration du 22 janvier 2015 (voir ci-après) toutes les cotisations 2016 doivent impérativement avoir été adressées au secrétariat national avant l'assemblée générale de mars 2016. En l'absence de règlement au 30 juin, les retardataires seront considérés comme suspendus.

► ADMISSIONS, DEMISSIONS, RADIATIONS, DECES :

► 22 demandes d'adhésion ont été reçues et acceptées par le conseil d'administration :

- Marc BENLEVI (Individuel Ile de France)
- Laurent BOUDET (CREA Bretagne)
- Jean-Marie GUILLOU (Individuel Ile de France)
- Jean-Pierre LECONTE (CREA Bretagne)
- Jean-Pierre LOURS (Individuel Centre)
- Xavier MENARD (CREA Bretagne)
- Gwladys NORTON DANAY-DE-MARCILLAC (Individuelle Guyane)
- Virginie SOUDAN (CREA Bretagne)
- José KHORSI (CREA Midi-Pyrénées)
- Philippe MONTLAUR (CREA Midi-Pyrénées)
- Roseline SUDRE (CREA Midi-Pyrénées)
- Vincent BORIE (CREA NCP)

- Sylvie CAILLETTE-PRIMAULT (CREA NPCP)
- Vincent CALMES (Individuel Lorraine)
- Philippe DEPRICK (CREA NPCP)
- Claude DRUCKÉ (CREA NPCP)
- Paul LEVERRIER (CREA Ile de France)
- Sébastien LOISEAU (CREA Ile de France)
- Christiana MILEA (CREA Ile de France)
- Jean-Pierre PISSARRA (CREA Ile de France)
- Francis STOLTZ (CREA Bretagne)
- Tony VELGE (CREA NPCP)

► 2 nouvelles demandes d'adhésion ont été reçues en 2015, avant la présente AG :

- Jean-Luc CAILLAUT (Individuel Centre)
- Yann GUILLOT (CREA Bretagne)

L'assemblée générale accepte ces deux nouveaux membres.

Eric SCHNELLER insiste sur le fait que le secrétariat national ne doit pas oublier de transmettre aux CREAs concernés toutes les demandes d'adhésion qui lui sont faites directement. Mireille MOUSSY rappelle que toutes les demandes d'adhésion sont examinées en conseil d'administration. Les présidents-animateurs des régions sont normalement présents aux réunions du conseil d'administration, lesquelles font par ailleurs l'objet d'un procès-verbal adressé à tous les administrateurs. En outre les nouveaux adhérents sont systématiquement dirigés vers le CREA de leur région, lorsqu'il existe, d'une part par l'intermédiaire du formulaire de demande d'inscription (qui a été modifié en ce sens l'année dernière), et d'autre part par un signalement envoyé par mail au président et au trésorier du CREA concerné.

► 10 démissions ont été reçues :

- Patrick BONNEFON (CREA Aquitaine)
- Michel L'HEUDÉ (Individuel Centre)
- Jean-Charles SERIZIAT (CREA Rhône-Alpes)
- François MURILLO (CREA Midi-Pyrénées)
- François-Xavier DE BROUCKER (CREA NPCP)
- Jean-François MITAILLÉ (CREA Bretagne)
- Michel MARES (CREA Aquitaine)
- Yves LOUIS (CREA Rhône-Alpes)
- Yvon LE BRIGANT (Individuel Bretagne)
- François NOUGARET (CREA Languedoc-Roussillon)

► Par ailleurs, le règlement intérieur précise que le non-paiement de la cotisation au 31 décembre entraîne la radiation. Malgré de nombreuses relances et un délai supplémentaire accordé exceptionnellement en raison de la conjoncture, il convient de prendre acte de la radiation de :

- Eric DELACROIX (CREA Bretagne)
- Yannick JACQ (CREA Bretagne)
- Jean CHERON (CREA Midi-Pyrénées)
- Jacques SUTTER (CREA Midi-Pyrénées)
- Sylvain VALLOT (CREA Midi-Pyrénées)
- Benoît CHARUEL (CREA NPCP)
- Arnaud BOSELLI (Individuel Ile de France)
- Alain DELFY (Individuel Ile de France)
- Chantal-Elisabeth GRANGE BELLON (Individuelle Centre)
- Maryvonne JOUSSEAU (Individuelle Bourgogne)

► RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration a fait l'objet d'un vote par correspondance. Le dépouillement des votes a eu lieu au secrétariat du CNEAF le lundi 16 mars 2015.

93 réponses ont été obtenues, dont 5 hors délai, soit 88 bulletins valides. 4 bulletins ayant été déclarés blancs ou nuls, le nombre de bulletins exprimés est donc de **84**.

Dans la région Ile de France, il y avait deux candidats pour deux postes à pourvoir.

Ont été élus : Philippe RIVOIRARD, 84 voix,
Chahrazad TOMA VASTRA, 82 voix.

Dans la région Languedoc-Roussillon, il y avait un poste à pourvoir et une candidate.

A été élue : Françoise RIEU-MOUNJE, 84 voix.

Dans la région Midi-Pyrénées, il y avait un poste à pourvoir et un candidat.

A été élu : Philippe WITT, 84 voix.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, il y avait quatre candidats pour trois postes.

Ont été élus : Alain DELCOURT, 69 voix,
Xavier LALIEU, 65 voix,
Jean-Jacques LIEN, 65 voix.

Dans la région Rhône-Alpes, il y avait deux candidats pour un poste à pourvoir.

A été élue : Catherine CARQUEVILLE, 75 voix.

Philippe CHARLET (région NPCP) recueille 64 voix et n'est pas réélu (à 1 voix près). Alain COCHET (région Rhône-Alpes), vice président, recueille 25 voix et n'est pas réélu. Pierre BONNAUD (région Ile de France) et Sylvain VALLOT (région Midi-Pyrénées) ne se représentaient pas. Une région a vu cette année son nombre de conseillers réduit, compte tenu du mode de calcul fixé dans le règlement intérieur (1 conseiller pour 10 membres ou fraction de 10 membres) : la région Aquitaine (Jean-Pierre CLERC quitte le conseil). Michel JEMMING remercie ces cinq membres pour leur participation au conseil d'administration.

Une région voit son nombre de conseillers augmenter : Nord-Pas-de-Calais-Picardie (+1).

En région Bretagne, Marie-Françoise LECLERC quitte son poste de présidente-animatrice, où elle est remplacée par Jacques ARGAUD (qui figure déjà au conseil d'administration en qualité d' élu).

► INTERRUPTION DE SEANCE et REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'ancien bureau, élu lors de l'assemblée générale de 2012 remet son mandat qui vient à expiration à la présente assemblée (statutairement, le bureau est élu pour trois ans).

► C'est donc l'administrateur le plus âgé, Jacques POMPEY, qui préside temporairement le conseil d'administration, et qui demande à l'assemblée s'il existe des candidatures au poste de président du CNEAF : Seul Michel JEMMING présente sa candidature. Il est réélu à l'unanimité.

- ▶ Pour le poste de premier vice président, Philippe WITT présente sa candidature et est réélu à l'unanimité.
- ▶ Pour le poste de second vice président, Chahrazad TOMA-VAstra présente sa candidature et est élue à l'unanimité.
- ▶ Pour le poste de secrétaire, Jean-Marc DHOUAILLY présente sa candidature et est réélu à l'unanimité.
- ▶ Pour le poste de trésorier, Xavier LALIEU a déjà effectué deux mandats de trois ans et ne peut donc statutairement solliciter un nouveau mandat. Il convient toutefois de constater qu'aucune nouvelle candidature n'est présentée. Michel JEMMING demande donc exceptionnellement à Xavier LALIEU, qui accepte, de poursuivre son mandat de trésorier une année supplémentaire, année qui sera employée à former un trésorier adjoint susceptible de reprendre cette fonction pour, au minimum, les deux années suivantes.
- ▶ Pour le poste de trésorier adjoint, Jean-Jacques LIEN présente sa candidature et est élu à l'unanimité.
- ▶ Pour le poste de secrétaire adjoint, Françoise RIEU-MOUNJE présente sa candidature et est élue à l'unanimité.

Le nouveau bureau élu pour trois ans est donc le suivant :

Président :	Michel JEMMING
1^{er} Vice président :	Philippe WITT
2^{ème} Vice président :	Chahrazad TOMA VASTRA
Secrétaire général (³) :	Jean-Marc DHOUAILLY
Trésorier (pour un an) :	Xavier LALIEU
Secrétaire général adjoint :	Françoise RIEU-MOUNJE
Trésorier adjoint :	Jean-Jacques LIEN

Le conseil d'administration procède ensuite à l'élection des présidents de sections :

- ▶ Serge LEMESLIF, ayant cédé sa fonction d'animateur de la région Ile de France à Liliane IDOUX, n'est plus membre du conseil d'administration et ne peut représenter sa candidature au poste de président de la section "judiciaires". Alain DELCOURT présente sa candidature et est élu à l'unanimité. Chahrazad TOMA VASTRA présente sa candidature au poste de président de la section "conseils" et est réélue à l'unanimité.

³) Eric SCHNELLER fait observer avec raison que les statuts-types officiels des associations "loi de 1901" mentionnent un poste de "secrétaire" et non de "secrétaire général". Cependant, les statuts du CNEAF parlent de "secrétaire général". Les statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire.

Le nouveau conseil d'administration est le suivant :

► 1 – MEMBRES ELUS :

ALSACE :	Claude BUCHER (J) Michel JEMMING (J)	2017 2017
AQUITAINE :	Bernard VAYSSIERE (C)	2017
BOURGOGNE :	Michèle CHAZAL (J)	2016
BRETAGNE :	Jacques ARGAUD (J) Jean-Luc LEGRAND (C) Eric SCHNELLER (J)	2017 2017 2017
CENTRE :	Michel PONTAILLIER (C)	2016
ILE DE FRANCE :	Guillaume de MONTRICHARD (J) Philippe RIVOIRARD (J) Chahrazad TOMA-VAstra (C)	2016 2018 2018
LANGUEDOC :	Françoise RIEU-MOUNJE (C)	2018
MIDI PYRENEES :	Elian INISAN (J) Quitterie MARQUEZ (C) Philippe WITT (J)	2017 2017 2018
NPCP :	Xavier LALIEU (J) Jean-Jacques LIEN (J) Jean-Marc DHOUAILLY (J) Isabelle GRIMMER (J) Alain DELCOURT (J)	2018 2018 2016 2016 2018
POITOU-CHAR. :	François-Xavier DESERT (J)	2016
RHONE ALPES :	Véronique CHORON PELLICIER (J) Catherine CARQUEVILLE (J)	2017 2018

renouvelable e

► 2 – PRESIDENTS ANIMATEURS DE REGIONS :

ALSACE :	Alain KUMMER
AQUITAINE :	Jacques POMPEY
BRETAGNE :	Jacques ARGAUD
ILE DE FRANCE :	Liliane IDOUX
LANGUEDOC :	Françoise RIEU
MIDI PYRENEES :	Philippe WITT
NPCP :	Philippe LEGROS
RHONE-ALPES :	Catherine CARQUEVILLE

► 3 – PRESIDENT & PAST-PRESIDENTS :

Michel JEMMING
Jacques DELMOTTE
Henri-Louis ROUCH

► 4 – PRESIDENTS DE SECTION :

Alain DELCOURT (section judiciaires)
Chahrazad TOMA VASTRA (section conseils)

► 5 – CHARGES DE MISSION :

Alain ALEXANDRE (relation avec le CEJIB)
Alain DELCOURT (publications extérieures)
Jean-Marc DHOUAILLY (statuts, R.I.) avec Pierre PROD'HOMME
François GRENADE (expérience expert Cour de cass.)
Michel JEMMING (relations avec les régions) avec Alain COCHET
Guillaume de MONTRICHARD (relations avec la Revue Experts)
Françoise RIEU-MOUNJE (congrès)
Chahrazad TOMA-VAstra (animation des TRNTJ)

N.B : Les postes de chargés de mission sont ceux du précédent conseil. Ils pourront éventuellement varier en fonction des désignations par le nouveau bureau.



► CONGRES DE BEAUNE 2015 :

► Françoise RIEU-MOUNJE, chargée de mission des congrès, et Michèle CHAZAL, commissaire général du 47^{ème} congrès, font part de l'avancement de la préparation du congrès. Elles rappellent les dates : **22 au 24 octobre 2015 au Palais des congrès de BEAUNE**, et le thème : « **INTERVENTIONS SUR L'EXISTANT / Enjeux, risques et responsabilités** ».

La préparation matérielle du congrès est bien avancée. Michèle CHAZAL expose que les lieux sont maintenant réservés, et que des devis ont été obtenus pour les cocktails, buffets et le repas de gala. Des exposants sont recherchés : la question se pose de solliciter des viticulteurs, des libraires ... Pour le traditionnel cadeau remis aux congressistes, il est envisagé une bouteille de vin avec étiquette personnalisée. La visite des Hospices de Beaune est prévue, ainsi que la visite d'anciens remparts, et/ou la visite du "Cassissium", musée du cassis à Nuits-St-Georges.

Michel JEMMING rappelle que l'équipe du congrès a **besoin de volontaires** pour l'organisation matérielle, la conception de la plaquette d'information, la présence sur place... Catherine CARQUEVILLE, présidente du CREA Rhône-Alpes répond qu'elle va solliciter à nouveau les membres de son collège.

PRINCIPE DU CONGRES : blocs d'interventions, programme				V3
				au 27.03.15
INTERVENTIONS SUR L'EXISTANT ENJEUX, RISQUES & RESPONSABILITES				
jeudi 22 octobre 2015		vendredi 23 octobre 2015		
09:15 à 11:30	ouverture "RETOUR D'EXPERIENCES" 3 études de cas à présenter par un trio expert, magistrat, avocat (45' x 3)	2,25	2,00	
11:00				
12:30	accueil congressistes stand exposants	1,75		
COKTAIL DEJEUNATOIRE AU MILIEU DES EXPOSANTS				
13:45	INTRO CONGRES			
14:05	1 : le contexte général des interventions sur existant , la part d'interv. Sur existant des archi, des entreprises, des autres quels types ?	2,25	1,75	
15:50	PK 1 exposant A (6'40")			
16:00 à 16:20	PAUSE	0,50	0,50	
16:20	PK 2 exposant B (6'40")			
16:27	2 : stratégies publiques : obligations & incitations de mises aux normes sur existant : lesquelles et qd ?	1,50	2,00	
17:57	PK 3 exposant C (6'40")			
18:05				
Soirée de Gala				
		6,50	8,00	14,50
		4,25	8,00	12,25
LOGIQUE DE PROGRESSION DANS LA THEMATIQUE :				
1 INTERVENTIONS SUR EXISTANTS : LES CONTEXTES (part des architectes ds ce secteur, évolution de la réglementation, entretien courant (lourd/léger), nouveaux occupants...)				
2 STRATEGIES PUBLIQUES : obligations et incitations pour les mises aux normes sur existant à quel(s) moment(s), de quelle(s) façon(s), dans quels domaines ?				
3 LES OUTILS & LEURS PORTEES : préalables(diagnostic techniques réglementaires/ diag archi) et ceux de suivi (carnet d'entretien) quand, contenus, par qui, pour qui, quelle(s) valeur(s) ?				
4 PANORAMA DES INTERVENANTS & MISSIONS : qui (professionnels, non professionnels, autres) dans quelles conditions, contrats, obligations(s) (résultat, moyen, conseil) ?				
5 DES RISQUES ET DES CONSEQUENCES : présentation des risques techniques et des conséquences sur le bâti, la responsabilité des intervenants (2 exposés) puis débat en table ronde et avec la salle				
6 LES RESPONSABILITES : sur le bâti, sur les recours, sur les prises en charges, les points de vue croisés des magistrats et des assureurs				

Le Palais des Congrès étant réservé pour les journées entières du jeudi et du vendredi, il a été prévu le jeudi matin, en prélude au congrès, une demi-journée ouverte à tous, au cours de laquelle seront présentés quelques "retours d'expérience" sur le thème. L'objectif est de répondre au souhait de nombreux collégiens d'être "dans le concret" et de parler de pathologie, ce qui permettra par ailleurs d'introduire les exposés et débats du congrès proprement dit.

Françoise RIEU rappelle avoir diffusé un appel à la collecte de "cas pratiques", ...pour lequel elle n'a reçu que quatre réponses.

Le congrès devrait s'organiser autour de six "blocs d'intervention" du jeudi midi au vendredi soir (voir ci-contre).

L'intervention sur le bâti existant représente une part importante du marché qui est généralement le fait de petites entreprises ou d'individuels, avec parfois des interventions ponctuelles successives, entraînant une déstabilisation du bâti existant, souvent dans le non-respect de la réglementation et avec des conséquences parfois très lourdes.

Michel JEMMING indique que le congrès, et notamment la demi-journée "retour d'expériences", est une occasion privilégiée de rencontre avec la profession d'architecte, avec à la clef une ouverture d'esprit sur l'expertise. Il précise en avoir parlé lors des vœux du CNOA auxquels il a assisté ; la présence d'un conseiller national de l'Ordre est envisagée.

Jean-Xavier LOURDEAU suggère que des contacts soient pris avec la compagnie des architectes experts près la cour d'appel de Lyon.

Michèle CHAZAL indique que, pour des raisons de préséance, il faudra privilégier les contacts avec la cour d'appel de Dijon dont dépend le tribunal d'instance de Beaune, avant celle de Lyon.

Philippe WITT suggère de solliciter un entretien avec le premier président de la cour d'appel de Dijon pour lui demander d'intervenir, puis faire la même chose ensuite pour le président du TGI de Dijon, ... L'Ordre des avocats est également à solliciter.

Serge LEMESLIF rappelle que les avocats sont demandeurs d'heures de formation, dont ils doivent justifier, et qu'il convient faire valoir que le CNEAF est organisme de formation agréé.

Isabelle GRIMMER souhaite que les exposants soient mieux traités qu'au congrès de Lille, où très peu ont pu présenter leurs produits en salle plénière. Françoise RIEU expose que leur intervention est prévue, mais de manière très encadrée, chaque exposant pouvant faire la promotion de son "produit" sur un diaporama de 20 images sans texte dont la projection est limitée à 20 secondes/image soit un total de 6 minutes 40". Un exposant pourra intervenir au début et un autre à la fin de chaque "bloc", soit un total de 10 interventions maximum (pas d'intervention au début et à la fin du congrès)

Michel JEMMING termine en demandant aux présidents des CREAs de faire la promotion du congrès auprès de leurs collégiens, ceux-ci étant encore trop peu représentés lors des derniers congrès (environ 33% en 2014, 35% en 2013). L'effort est également à porter vers les membres individuels qui étaient très peu représentés lors du congrès de Lille (environ 7%).

► TRNTJ :

Chahrazad TOMA VASTRA, chargée de mission des TRNTJ évoque les prochaines tables rondes :

- le 26 mars (juste après l'AG) : Introduction à la médiation ;
- le 18 juin : Les garanties contractuelles ;
- le 25 septembre : L'habitat indigne et les immeubles menaçant ruine (IMR) : le rôle de l'architecte, le rôle de l'expert...

Gwladys NORTON suggère une table ronde sur la modélisation des informations du bâtiment, le BIM (Building Information Modeling).

► REVUE EXPERTS :

La REVUE EXPERTS a des difficultés financières, suite, notamment, à la chute du nombre d'abonnés. Un plan de redynamisation ou de redressement a été élaboré. Les actionnaires, dont le CNEAF, sont sollicités pour apporter une contribution financière sous forme d'un prêt d'environ 50 000.00 € au total. Pour le collège, cela représenterait une somme d'environ 1 000.00 €.

Par ailleurs, la relance passe par de nouveaux abonnements, mais il faut aussi proposer des articles. La REVUE EXPERTS loue en outre une salle d'environ 20 personnes (24 maxi) pour les réunions d'expertise (220.00 € HT la demi-journée, 410.00 € HT la journée).

Jacques ARGAUD souligne que la revue a son siège rue de la Paix, dont les loyers ne sont peut-être pas très abordables pour une revue en difficultés. Michel JEMMING pense que les frais locatifs ne sont peut-être pas excessifs, la sous-location de la salle de réunion, bien placée au centre de Paris, participant au paiement du loyer global, ce qui ne serait sans doute pas le cas avec un siège délocalisé en banlieue.

Michel PONTAILLIER pose la question de savoir combien de nouveaux abonnés il faudrait pour équilibrer les comptes et sauver la revue. Emprunter n'est pas une solution si ce n'est que pour retarder l'échéance fatale.

► SITE INTERNET :

Conformément à la décision du conseil d'administration, le site internet www.cneaf.fr va être totalement revu. Le site actuel est actuellement bloqué car le webmaster, François-Xavier DE BROUCKER, a démissionné du collège et ne répond plus aux demandes qui lui sont faites. Des contacts ont été pris avec la société KWIDA qui, après une réunion de travail au secrétariat du CNEAF le 06 mars dernier, a établi un cahier des charges en vue d'un appel d'offres pour la réalisation d'un site totalement nouveau. Le calendrier suivant a été fixé : Choix du titulaire le 17 avril 2015 ; lancement du projet le 24 avril ; présentation du site déployé au bureau, le 18 juin, avant mise en ligne ; mise en ligne du site le 20 juillet 2015 pour être opérationnel au moment des inscriptions au congrès.

► REGLEMENT INTERIEUR :

Conformément à la décision du conseil d'administration en date du 22 janvier 2015, le règlement intérieur a été modifié :

L'article 1.2.4 relatif aux membres honoraires est maintenant rédigé comme suit : « *L'honorariat pourra être accordé par le conseil d'administration, dans les conditions prévues à l'article 1.2.2 des statuts, sans critère d'âge* ». Les statuts imposent une cessation totale d'activité.

Par ailleurs, compte tenu du fait que la cotisation nationale de l'année N est maintenant arrêtée à l'assemblée générale de l'année N-1, l'article 1.6 relatif aux cotisations stipule que celles-ci devront dorénavant avoir été versées, ou reversées par les collèges régionaux, « *avant la date de l'assemblée générale* ». Le non-paiement au 30 juin entraînera la suspension du retardataire (retrait de l'annuaire publié sur le site, perte des

avantages accordés aux membres à jour de leur cotisation). L'article 7.2 a été modifié en conséquence.

► QUESTIONS DIVERSES :

François-Xavier DESERT demande si le regroupement récent des régions administratives va entraîner une réorganisation du collège et notamment le regroupement de certains collèges régionaux. Michel JEMMING répond que la question sera étudiée en bureau.

Serge LEMESLIF et Jean DELHAYE font part du décès de Pierre-Claude PARLEBAS, ancien président de la CEACAP et membre fondateur de Justice-Construction, dont les obsèques ont lieu ce jour.

► CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

A 12H25, l'ordre du jour étant épuisé, le Président, Michel JEMMING, remercie les participants et les invite à assister à la TRNTJ prévue l'après-midi même sur le thème : *"introduction à la médiation"*.



le 22 avril 2015,
le secrétaire général
(et le trésorier pour le rapport financier)